



**Fimalac acquiert 10% de SFCMC**

Dans le prolongement de son association avec la famille Desseigne-Barrière, Fimalac a acquis ce jour au travers de Fimalac Développement **10%** du capital de la **Société Fermière du Casino Municipal de Cannes (SFCMC)** pour un montant de **35 M€**.

Cotée en bourse (compartiment B d'Euronext) et contrôlée par la famille Desseigne-Barrière, SFCMC exploite deux hôtels prestigieux à Cannes et en détient les murs, le Majestic Barrière et l'Hôtel Gray d'Albion. Elle exploite aussi le Casino Barrière Croisette et le Casino Barrière Les Princes, proposant ainsi à une large clientèle locale, nationale et internationale, une offre complète de jeux, de loisirs et de divertissements.

Il est rappelé que Fimalac Développement détient depuis mars 2011 une participation de 40 % dans la société Groupe Lucien Barrière, contrôlée à hauteur de 60 % par le groupe familial Desseigne-Barrière.

Paris, le 29 juin 2011.